VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 27 OCTOBRE 1915 — No. 52

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

COUPS DE PLUME

La guerre ! Que faut-il en écrire cette semaine? Hélas ceux qui avaient cru à un prompt règlement de compte entre les belligérants doivent maintenant admettre qu'ils se sont trompés. Quand lord Kitchener, au début de la guerre parla de *trois ans* presque tout le monde resta incrédule. Et cependant voici exactement quinze mois que ça dure. Et qui peut dire, en examinant la situation générale qu'il ne faudra pas quinze autres mois pour en finir ?

En France, les populations avaient d'abord espéré après la victoire de la Marne que la guerre serait plutôt courte. Le gouvernement, la presse, les grands chefs de l'armée ont immédiatement prévenu la nation que la grande victoire de Joffre n'était qu'un commencement et qu'il faudrait de longs efforts pour vaincre définitivement l'Allemagne. Le peuple français se courba de nouveau sous l'effort; et il ne bronche pas: il attend, en travaillant, que l'heure sonne; et il attendra aussi longtemps que ce sera nécessaire. Faisons de même, nous aussi peuple du Canada, qui vivons à l'abri de l'invasion, loin des balles, loin des horreurs du sang et des incendies.

Notre participation au conflit est bien petite; et nous avons lieu d'être modestes. Nous donnons un peu d'argent aux Oeuvres de Secours, nous payons quelques taxes additionnelles, nous souffrons un peu de la crise monétaire qui sévit dans le monde entier. Et après ? Quoi ?

Pendant ce temps, la Belgique est noyée dans le sang, et elle ne se plaint pas; quatorze départements de la France sont envahis par l'ennemi, et la France ne se plaint pas; la Serbie, qui se bat depuis quatre ans, est écrasée sous le nombre, et elle ne se plaint pas; la population de Londres reçoit d'en l'air les bombes des zeppelins, et elle ne se plaint pas. Ne nous plaignons pas non plus.

* * *

Nous avons, au reste, des raisons particulières de ne pas plier sous notre fardeau. La Providence, qui a permis tant de désolations ailleurs, nous a comblés de faveurs. La récolte est abondante; nos champs sont remplis de blé; l'Ouest canadien se fait des douzaines et des douzaines de millions de piastres cet automne avec ses exportations de produits agricoles. Ajoutons à cela que des milliers d'ouvriers dans les villes reçoivent du salaire grâce aux commandes de guerre qui affluent de plus en plus au Canada.

* * *

Voici ce que la *Patrie*, de Montréal, dit au sujet du fardeau de la guerre au Canada. C'est de la statistique, et ça ne fait de mal à personne de prendre connaissance des chiffres, sur ces questions comme sur beaucoup d'autres :

Le *Star*, de Toronto, montre que la guerre n'a eu qu'une répercussion insensible sur la vie du peuple canadien tandis qu'elle a imposé un fardeau écrasant à la population du Royaume-Uni. Au Canada, après une courte période pendant laquelle nos concitoyens se sont appliqués à pratiquer l'économie, chacun a repris le même train de vie qu'auparavant. Mais dans les Iles Britanniques, outre que le coût de l'existence a monté d'environ 40 pour cent, riches et pauvres ont été surchargés d'impôts. Tout salaire de $650 est assujetti à une taxe de $25. Celui qui possède $5,000 de revenu doit verser $450 au fisc et celui qui a $25,000 de revenu doit en verser $4.520. Sont aussi taxés tous les excédents de profits obtenus pendant la guerre. Lorsque ces excédents dépassent $500, la moitié en revient à l'Etat.

"Au Canada, dit le *Star*, nous ne sentons pas les effets de la guerre. Il en est autrement dans la mère-patrie. Tous y ressentent la répercussion de la guerre. Chacun en paie sa part, depuis le plus pauvre, jusqu'au plus riche du royaume."

* * *

Voici quelques commentaires du *Soleil*, de Québec, qui vient d'être battu dans deux procès en libelle :

Les lois, du moins dans l'esprit de ceux qui les premiers en conçurent le principe, n'étaient que des béquilles données aux gardiens de la société pour leur permettre de marcher sans tomber dans toutes les ornières.

Et depuis que les hommes ont appris à légiférer, dans tous les siècles, sous toutes les latitudes, sous une forme ou sous une autre, il s'est confectionné plus de lois qu'il n'y a eu de lunes !

D'un grand bout !

Quand les lois étaient gravées sur ces tables, qu'elles fussent de pierre ou d'airain, l'humanité avait cette chance alors insuffisamment appréciée —comme toujours hélas,—que la limitation de la main d'œuvre lui constituait une protection efficace contre la législomanie.

Si reconnaissante que l'humanité puisse, et en fait doive, être envers Guttenberg pour la découverte de l'imprimerie qui a procuré à une estimable partie de l'humanité les joies du roman-feuilleton et du journal *à nouvelles*, on ne peut cependant méconnaître que c'est aussi à l'invention de l'imprimerie que nous sommes redevables les facilités quelque peu exagérées dont ont joui les législateurs depuis lors et qu'ont utilisées aussi les compilateurs de précédents !

Sans doute aussi la facilité avec laquelle en ce dernier siècle surtout le progrès a permis de fabriquer des législateurs *"que de droit"* n'a pas peu contribué à la formation de ces couveuses artificielles appelées assemblées et parlements qui voient éclore ces formidables couvées de lois.

Il n'y a pas à dire c'est piqué! et piquant! Pique pique !

* * *

Ceux qui parlaient d'élections générales pour le Dominion en seront pour leurs frais d'éloquence.

Jusqu'au *Free Press* qui s'est calmé et ne redoute plus de l'appel au peuple. Il paraît bien décidé que sir Robert Borden ne convoquera l'électorat canadien aux polls qu'après la guerre. Et alors ce sera pour le chef conservateur une victoire certaine, et éclatante.

* * *

Sa Grandeur Mgr Béliveau a réclamé avec éloquence et autorité les droits du français lors du récent congrès des Instituteurs Bilingues. Il y a dans le discours de Mgr Béliveau une note de confiance et de détermination qui fait plaisir et qui rassure.

* * *

Le gouvernement Norris fait faire une enquête sur la construction du *Palais de Justice !* Il est à espérer que les entrepreneurs n'ont pas poussé l'audace jusqu'à profaner le temple majestueux qui a précisément pour mission de protéger l'humanité contre la rapine et l'arbitraire ! Ce serait du paradoxe trop cruel, et aussi trop imprudent. Car s'il y a eu malversations ce sera dans ce palais même que s'instruiront les procès vengeurs ! Bâtir ainsi la cour d'audience où l'on se fait pendre, c'est plutôt raide !

"Manitoba for Manitobans"

Les imprimeurs de Winnipeg se plaignent de ce que le gouvernement Norris donne ses commandes d'impression aux maisons de l'Est. Ce qui ajoute une saveur particulière à la chose, c'est que M. Norris et ses amis—avant d'arriver au pouvoir—prétendaient vouloir protéger les industires locales avant tout.

Quelquefois les paroles et les actes ne se ressemblent guère.

Le gouvernement a essayé de donner quelques explications, mais il n'en demeure pas moins certain que des commandes ont été envoyées dans l'Est qui auraient dû être placées à Winnipeg.

PAUL HERVIEU

Paul Hervieu est mort lundi à Paris. Le célèbre écrivain et dramaturge français avait 58 ans.

UN BON MOT DE SIR SAM

LE MINISTRE DE LA MILICE APPLIQUE UN BON SOUFFLET A UN GROS MONSIEUR QUI CRITIQUAIT LES CANADIENS-FRANÇAIS

La *Patrie* du 20 octobre publie la dépêche suivante :

Ottawa, 20.—Une fière rebuffade a été appliquée à certain gros bonnet ce matin par le général Sir Sam Hughes. L'individu en question qui fait très souvent antichambre chez le ministre de la Milice et qui l'importune fréquemment de ses propos, discourait avec un air de connaisseur sur le soi-disant manque d'enthousiasme des Canadiens-français à s'enrôler. Le général Sir Sam, qui connaissait son homme et qui savait que ce monsieur avait trois fils dont la principale occupation, c'était de se livrer au sport et qui avait refusé de s'enrôler, répondit :

—"Evidemment il est malheureux que l'enthousiasme manque en certains quartiers, et ceci peut s'appliquer à nombre de districts. Mais dites donc, j'y songe, dans quel régiment sont vos trois fils?" conclua le ministre.

—"Mes fils ne se sont pas enrôlés," répondit avec un peu de malaise le gros monsieur.

—"Je vous demande pardon, répliqua Sir Sam, mais j'étais sous l'impression à vous entendre parler tout à l'heure que vos trois fils étaient sur la ligne de feu, dans les premières tranchées, faisant face à l'ennemi."

BRAVO !

(*La Patrie*)

Toutes les nouvelles qui arrivent du théâtre de la guerre proclament la vaillance de nos soldats.

Le général Sam Hughes se faisait un devoir, samedi, de télégraphier au Col. A. E. Labelle, que l'état-major anglais n'avait que des éloges à décerner aux soldats canadiens-français. Il mentionnait particulièrement le 22ème Régiment, commandé par le Col. Gaudet, et qui se compose des fils des meilleures familles canadiennes-françaises de Montréal et des environs, qui a déjà à son crédit de magnifiques exploits. Nos enfants sont au feu depuis quelques semaines et leur conduite sous la mitraille ennemie ne cesse de soulever l'admiration des chefs des armées alliées.

Bon sang ne saurait mentir. Issus d'une race forte, les soldats canadiens-français accompliront courageusement et bravement leurs devoirs, parce qu'ils comprennent qu'ils ont mis leurs bras au service d'une noble cause: celle du droit et de la justice, de la civilisation et de la liberté. Ils verseront volontiers leur sang pour la France et leur mère-patrie dont le drapeau protège leurs institutions et leurs libertés.

Les soldats canadiens-français ne seront pas les derniers à défendre les plus périlleuses positions, car dans leurs veines coule le sang le plus pur. Ils ont à perpétuer les traditions d'honneur et de bravoure que leur ont léguées leurs ancêtres. Ils ne failliront pas à la tâche, nous pouvons en être convaincus.

Bravo, généreux soldats ! La province de Québec est fière de vous !

CE BRAVE ET VERIDIQUE "SOLEIL" !

L'organe libéral de Québec, est condamné à payer des dommages à l'hon. M. Casgrain et à M. Albert Sévigny.

POUR DES LIBELLES

Québec, 20.—L'hon. juge en chef Lemieux a rendu jugement dans les causes de l'hon. T. C. Casgrain contre le *Soleil* et de M. Albert Sévigny contre le même journal. Dans les deux cas, le *Soleil* était poursuivi pour libelle, et dans les deux cas, le *Soleil* a été condamné, dans le premier à $200 et dans le second à $100, en plus les frais de deux actions de $1,000.

En rendant son jugement dans la cause de Casgrain vs le *Soleil* le juge a fait remarquer que le montant de la réclamation n'avait pas de proportion avec la nature de l'offense commise par le journal coupable.

—"Cependant, a-t-il ajouté, comme l'hon. M. Casgrain a semblé ne pas attacher d'importance à l'amende mais qu'il ne voulait tout simplement que revendiquer son honneur, la cour réduit le montant réclamé à $200 sachant que les frais de ce procès seront très onéreux."

Le tribunal déclare que l'article de la compagnie défenderesse était mensonger, libelleux et publié dans le but de nuire à la réputation du demandeur. On sait que dans cet article, il insinuait que l'hon. T. C. Casgrain était mêlé à l'affaire des détectives de l'agence Burns dans la fameuse affaire Mousseau.

Dans la cause de Sévigny vs le *Soleil*, le demandeur se plaignait d'avoir été accusé de s'être servi de son influence de député pour faire payer une réclamation excessive. La cour déclare l'accusation méchante, mensongère et de nature à nuire à la réputation d'un homme public.

LA GUERRE

Paris, 21.—Les Français font sauter de grands magasins de mugasins appartenant à l'ennemi au nord de l'Aisne.

L'ennemi bombarde très violemment la région à l'est de Reims; l'artillerie française répond avec énergie.

Le canon tonne à peu près partout sur la ligne.

* * *

Les Russes percent la ligne autrichienne à Czernoentz, ville située à 146 milles au sud-est de Lemberg.

* * *

Londres, 21.—Les armées austro-allemande et bulgare avancent partout en Serbie, lentement. L'Angleterre offre l'île de Chypre à la Grèce en retour de son appui; la Grèce ne répond pas, et les Alliés lui enverront peut-être un ultimatum.

* * *

Paris, 22.—Bulletin: Il n'y a eu aucune action importante sur toute la ligne.

Bulletin belge: La journée a été calme, sauf un violent bombardement de nos tranchées au nord de Steenstrate.

* * *

Les Russes poursuivent leur offensive en Galicie. Une avance rapide des Italiens dans le Tyrol soulage la Serbie d'une partie des forces autrichiennes.

* * *

La Grèce délibère toujours.

* * *

Paris, 23.—L'artillerie française arrête une offensive allemande près de Lombaertzyde, Belgique ; combat d'artillerie en Champagne et dans l'Argonne.

* * *

Les Russes se maintiennent à Riga et dans la région de Dvinsk.

* * *

Les Anglais capturent 3 vaisseaux allemands dans la Baltique.

* * *

La Grèce refuse les concessions des Alliés.

* * *

Une flotte anglaise bombarde un fort bulgare, la ville de Eedeaghatch.

* * *

Paris, 25.—Les Français repoussent de persistantes attaques au nord d'Arras; les engagements sont furieux; combats d'artillerie à La Bassée et à plusieurs autres endroits sur le front.

* * *

Du côté russe la bataille devient de plus en plus intense. Von Hindenburg dit qu'il avance.

* * *

La campagne bulgare et austro-allemande va plutôt lentement. Les Serbes aidés des Français arrêtent l'ennemi.

* * *

Paris, 26.—Les Allemands s'emparent de sections de tranchées en Champagne après un violent assaut. Rien de nouveau sur le reste du front. On s'attend à une nouvelle offensive française.

* * *

L'armée italienne accentue aussi son offensive.

* * *

Dans les régions de Dvinsk et de Riga, batailles acharnées. Cependant il est difficile de se faire une idée de la fortune des armes.

* * *

La campagne française de Serbie est heureuse jusqu'ici. Les Bulgares sont forcés de retraiter vers Strumitza.

* * *

Paris, 27.—Rien de saillant à noter sur le front ouest.

* * *

Sur le fron est, Von Hindenburg essaie de nouveau de s'emparer de Riga et fait un peu de chemin.

* * *

Les Italiens avancent dans la vallée de Ledro.

* * *

Les Serbes résistent encore aux Bulgares et à l'armée austro-allemande, mais sa position est critique.

En visite chez Lloyd-George

(*L'Echo de Paris*)

Nous nous arrêtons devant une barrière des plus simples. Une petite allée, droite le long d'un jardin rectangulaire, nous conduit devant un cottage neuf, modeste, à trois pignons de tuile. M. et Mme Lloyd George, leur toute jeune dernière fille, un ami et sa femme nous attendent, et le thé est servi.

J'apprends d'abord que le ministère a deux fils dans les camps anglais, l'un capitaine, l'autre lieutenant, et qui se préparent. Sa fille aînée est infirmière dans un grand hôpital de la côte française. Cela me plaît et m'attire. Assurément, si j'avais à juger les idées de M. Lloyd George, je serais obligé de faire deux parts. Mais je n'ai pas à juger. Par un hasard singulier, je rencontre un des personnages principaux de la scène politique, un de ceux qui font l'histoire dans la mesure où les hommes collaborent, et je n'ai qu'à le considérer et à tâcher de deviner quelque chose de lui. Or la puissance de sympathie de celui-ci est grande. Je sens bien qu'il est habile, et que les précautions et les prévisions abondent dans la vie politique, mais il y a chez lui, sûrement, un principe de noblesse et de générosité. Je le regarde, tandis qu'il cause des alliés avec amitié, de la guerre avec détermination, et qu'il interroge sans en avoir l'air, et qu'il observe aussi, avec habitude. Il est droit et alerte, comme beaucoup d'Anglais qui combattent cinq jours de bureau par deux jours de plein air. Il a de longs cheveux gris, rejetés en arrière. Il a des yeux bleu vert, des yeux très vifs, pleins d'ironie, de passion, de douceur ou de rêve dans la même minute. Une âme rapide, fougueuse et nuancée les commande. Une moustache courte, taillée en brosse, laisse découverte une bouche faite pour la parole et pour le sourire aigu. Et le menton solide est d'un homme d'action. La figure est complexe, et l'homme doit l'être aussi. Orateur, je le sais; improvisateur, je n'en doute pas; inspiré et entraîné par son imagination, il suffit de le voir pour l'affirmer: mais les freins sont puissants et il y en a de plusieurs sortes. Je veux bien qu'il soit un entraîneur de foules, mais c'est son moindre don: il a de plus des idées et de la volonté, et ce que nous appelons de la bonne volonté, et ce que je crois plus rare encore,une expérience qu'il écoute.

RENÉ BAZIN,
de l'Académie française.

L'Oeuvre de Lloyd-George

MILLE FABRIQUES

Londres.— Depuis que Lloyd George a été nommé ministre des munitions, la production des projectiles de toute sorte à quadruplé, dit le *Times*. La sagesse de la fondation de ce nouveau département a été bien démontrée lors des récents combats qui ont eu lieu en France. On n'a entendu aucune plainte cette fois, que les progrès de l'armée avaient été arrêtés par le manque de munitions. Une quantité prodigieuse d'explosifs a ouvert le chemin à nos braves soldats et à la fin de la bataille, les approvisionnements semblaient à peine entamés.

A présent un millier de fabriques de toutes dimensions travaillent sous le contrôle du gouvernement et le nombre des ouvriers est de tout près d'un million. On a aussi fait revenir de l'armée cinq mille hommes dans quelques-unes de ces spécialités et dont l'absence avait beaucoup nui précédemment.

On peut dire que Lloyd George a créé en un rien de temps une organisation merveilleuse, depuis qu'il est arrivé dans cette maison du White-Hall qui lui fut attribuée et où il s'installa le premier jour avec—pour tout mobilier — une table et deux chaises, l'une pour lui, l'autre pour son secrétaire. En quelques jours, il groupa autour de lui la plus capable compagnie d'hommes d'affaires et de savants que la Grande-Bretagne ait jamais vue auparavant à son service direct.

Et le maximum qu'on s'est donné pour but d'atteindre est encore loin. Des difficultés particulières sont venues se joindre aux difficultés naturelles. Les ouvriers notamment n'ont pas donné un concours aussi dévoué qu'on avait droit de s'y attendre, dans des circonstances aussi graves pour la nation. Mais le dévoué ministre a déjà résolu plusieurs des problèmes qui sont venus de ce côté, comme il a résolu presque tous les autres par une patience inlassable et une intelligence rare.

UN BEAU SUCCES

Ottawa.—Le département des Finances a accompli durant ces deux derniers mois, un tour de force peu ordinaire. Tout en faisant face aux dépenses ordinaires, le département a financé les dépenses de guerre du gouvernement au Canada. Il a aussi fait des progrès marquants dans ses relations avec le trésor impérial pour financer temporairement les gros déboursés du comité des obus, en payant pour les obus et les autres munitions fabriqués au Canada. Pour le paiement des obus et des munitions seulement le département a avancé plus de vingt millions de piastres durant les six dernières semaines. Cette ligne de conduite du département des finances a produit d'heureux résultats. Elle a contribué à donner plus de stabilité à la situation qui résulte de l'échange monétaire, car l'argent fut fourni sans que le gouvernement touche à sa réserve qu'il possède sur le marché de Londres. Toutes les avances faites au compte du trésor impérial ne sont que des prêts temporaires et sont remboursées avec promptitude. Parlant de l'emprunt domestique qui sera fait au Canada à brève échéance, l'hon. T. W. White, le ministre des Finances, a déclaré aujourd'hui qu'il a reçu plusieurs demandes d'informations de la part de personnes qui veulent participer à cette souscription et qui désirent y figurer au même titre que les plus importants souscripteurs. A toutes ces communications, l'hon. M. White a répondu qu'il n'a pas l'intention de faire souscrire l'emprunt de façon à avantager les banquiers, les financiers et les compagnies de courtage. Tout le monde, riche et pauvre seront placés sur un pied d'égalité quant à la souscription de l'emprunt domestique. Cette décision du Ministre des Finances se résume à ceci : les banques et les financiers recevront un taux d'intérêt pour l'argent qu'ils auront souscrit, mais ils ne pourront tirer aucun profit additionnel de la transaction qu'ils effectueraient en vendant des obligations au public, c'est-à-dire aux petits souscripteurs. Ce dernier mode de procédure a été suivi lors de l'emprunt de la commission financière anglo-française.

LE NEW-JERSEY BAT LES FEMMES !

C'EST-A-DIRE QU'IL DEFAIT LE VOTE FEMININ PAR UNE GROSSE MAJORITE.

Jersey City, 23—L'état du New-Jersey a donné hier une grosse majorité contre le suffrage des femmes. Quoique les résultats ne soient pas tout à fait complets, on peut calculer sur une majorité de 55,000 contre le beau sexe sur 350,000 votes à l'élection spéciale qui vient d'avoir lieu à ce sujet.

Malgré cette majorité écrasante les femmes qui ont dirigé le mouvement en faveur du suffrage pour les deux sexes disent qu'elles ne sont pas découragées. Elles croient voir quelle partie du peuple reste à éclairer et elles vont entreprendre une nouvelle campagne immédiatement pour soumettre leur cause à nouveau au vilain sexe, à la première occasion. On sait bon gré quand même au président Wilson d'avoir manifesté ouvertement son opinion en faveur des femmes, bien que dans son district le vote ait été de deux contre un en opposition à la mesure.

LE GENERAL JOFFRE AU TRAVAIL

LE GENERALISSIME FRANÇAIS PASSE PARFOIS 22 HEURES POUR DIRIGER LES MANOEUVRES.

Paris.—Un journal de Paris raconte comment le général Joffre, commandant en chef des armées françaises, a conduit les opérations de la récente bataille en Champagne.

S'étant installé près du front, dans la cuisine d'une auberge, où l'on avait placé un téléphone, le général Joffre penché sur une grande carte écoutait les communications de ses officiers. Par moment donnant ses ordres d'une voix absolument calme.

Et le Général, dit le journal, est resté dans cette position plus de vingt-deux heures—de neuf heures du matin jusqu'à sept heures et demie le lendemain matin —sans manger ni boire. C'est alors seulement, après avoir marqué certains endroits sur la carte, qu'il déposa son crayon et dit: "C'est fait. Allons prendre une bouchée."

M. l'abbé J. Arsenault

Nous avons le regret d'enrégistrer le décès de M. l'abbé Joseph Arsenault, curé de Oak Lake, mort mercredi après-midi à l'hôpital Saint-Roch de Saint-Boniface. Le prêtre défunt était fils de M. J. J. Arsenault, Acadien, fonctionnaire au Bureau des Terres, ancien président de la Société de Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg. Il avait fait ses études au collège de Saint-Boniface et avait été ordonné prêtre le 13 août 1906 par Monseigneur Langevin. Il meurt à 37 ans, miné par la consomption. Peu après son ordination M. l'abbé Arsenault avait été nommé vicaire à la paroisse de l'Immaculée Conception. Il fut ensuite curé à Portage-la-Prairie, puis à Oak Lake.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin. M. l'abbé Prud'homme, confrère de classe du prêtre défunt, a célébré la messe, assisté de M. l'abbé Mirault comme diacre, et du révérend Père Magnan, O.M.I., comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, Monseigneur Dugas, Monseigneur Cherrier, le révérend Père Féré, S.J., recteur du collège de Saint-Boniface, le révérend Père Blain, S.J., le révérend Père Portelance, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Cœur, etc. Dans l'assistance il y avait de nombreux représentants des paroisses de St-Boniface, de l'Immaculée Conception, du Sacré-Cœur, de Sainte-Marie, de Saint-Ignace, etc.; des représentants aussi du collège, de l'hospice Taché, de la Maison-Chapelle, du Séminaire et du Juniorat.

L'absoute a été chantée par Sa Grandeur Monseigneur Béliveau.

Nous présentons à M. J. J. Arsenault nos plus profondes condoléances. Le fils qu'il pleure était aimé pour la douceur de son caractère, pour son vif esprit de charité et sa piété. C'est le témoignage que tous ses amis d'enfance et ses confrères en sacerdoce ont apporté sur sa tombe. Le souvenir affectueux qui entourera sa mémoire est un solide motif de consolation pour le père.

Le révérend Père Rutten, le célèbre Dominicain belge, délégué en Amérique par son Eminence le cardinal Mercier, rapportera de sa tournée au Canada environ $75,000 comme fonds de secours aux victimes de la guerre.

Les paroisses de Bruxelles et de Mariapolis, au Manitoba, ont contribué à elles seules la magnifique somme de $500.00. La province de Québec donne $25,000.

Mercredi dernier le Père Rutten adressait la parole à la population belge de notre ville et récoltait d'abondantes aumônes.

DARDANELLES

DUPLICITE BULGARE

L'expédition anglo-française aux Dardanelles, commencée le 25 avril dernier, a coûté beaucoup d'argent, de navires de guerre et de vies humaines, mais il est incontestable qu'elle a servi à quelque chose. Elle a sauvé l'Egypte d'une attaque sérieuse; elle a forcé le Sultan à garder en Asie Mineure des forces qui auraient pu être utilisées en Caucasie pour enrayer la progression russe dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate. Elle avait ensuite un grand effet moral et politique sur les Balkans, et plus particulièrement sur la Russie, puisqu'elle constituait une poignée de main fraternelle entre les nations de la Triple-Entente et tendait à établir entre elles des communications constantes.

Les puissances de l'Entente, depuis la trahison bulgare, ne disposent plus que d'un atout dans la grande partie qui se joue actuellement aux Balkans. Et ce précieux atout consiste dans le débarquement immédiat d'une armée de 500,000 à 600,000 hommes à Salonique. Ce procédé déciderait probablement la Grèce et la Roumanie à se ranger sous leurs étendards. Les peuples, grec et roumain, qui voient déjà la résistance héroïque de la Serbie, trouveraient, sans doute, dans ce vaste déploiement militaire, de quoi apaiser leurs craintes à l'égard de l'Allemagne. Ils y puiseraient, surtout, l'espérance d'un triomphe définitif pour les Alliés et pour eux-mêmes.

Il est, en tout cas, une chose bien certaine: c'est que la France et l'Angleterre ne laisseront pas périr leurs alliés serbes et russes, et qu'ils feront l'impossible pour les défendre contre les attaques combinées de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Turquie et de la Bulgarie, et pour leur éviter de nouveaux ennemis.

Le blocus de la mer Egée et les débarquements à Enos et à Salonique, constituent pour l'heure des mouvements anglo-français très habiles et bien propres à déranger les plans du Tsar Ferdinand.

Mais, un fait qui augmentera encore plus les espérances du peuple serbe et l'influence des Alliés sur les territoires balkaniques, c'est la déclaration d'hostilités que la Russie et l'Italie viennent de faire à la Bulgarie.

LES ETRANGERS AU CANADA

UN RAPPORT SPECIAL DIT QU'IL Y A 165,775 PERSONNES NEES EN PAYS ENNEMI.

Ottawa, 21.—Un rapport spécial sur la population d'origine étrangère publiée hier, démontre qu'il y a 165,775 personnes nées en pays ennemis, Allemagne, Autriche-Hongrie ou Turquie. Ces chiffres qui ont été tirés des rapports du dernier recensement, sont très intéressants dans les circonstances actuelles.

Montréal compte 2,601 de ces étrangers âgés de plus de 21 ans. La ville de Berlin, Ontario, compte 609 personnes nées en Allemagne.

Dans tout le Dominion il y a 121,430 Austro-Hongrois, 39,577 Allemands et 4,768 Turcs ou Syriens. Par contre il y a dans ce pays 17,619 Français, 34,739 Italiens et 89,984 Russes. La Bulgarie, qui joue un rôle si important dans la diplomatie balkanique, a 1,666 de ses sujets en Canada. La Belgique en a 7,975.

Il y a 60,949 Austro-Hongrois, 23,283 Allemands et 1,889 Turcs qui sont naturalisés citoyens canadiens. Environ la moitié de ces étrangers ennemis sont naturalisés.

Un fait curieux à noter, il n'y a que dans la municipalité de Westmount où le nombre des femmes nées en pays étrangers dépasse celui des hommes.

N. de la R.—Le communiqué d'Ottawa est manifestement erroné, si le télégraphe l'a bien transmis. De fait, si l'on consulte le volume II, du recensement du Canada, 1911, tableau VII, on y trouve que les populations allemande et austro-hongroise du Canada, lors de ce recensement, se repartissait comme suit:

Allemands	393,320
Austro-Hongrois	129,103
Total	522,423

Ceci ne comprend pas la population d'origine turque, qui n'est pas indiquée spécialement, mais est comprise dans les 185,032 personnes de nationalité non spécifiée portées au tableau du recensement.

Le communiqué ci-haut doit avoir plutôt trait au chiffre d'Austro-Hongrois, d'Allemands et de Turcs âgés de plus de 21 ans, qui sont au pays, en état de porter les armes.

Lisez attentivement l'annonce de STEVENSON & PRICE sur la 3ème Page.

LA JOIE D'ETRE EN BONNE SANTE

"Fruit-a-tives", cette préparation aux Fruits si populaire, la ramène à la santé.

MDE. I. ROCHON

Rochon, P.Q., 2 mars 1915.

"J'ai retiré de 'Fruit-a-tives' les résultats les plus étonnants. Pendant des années et des années, j'ai souffert de *rhumatisme* et du retour de l'âge, et j'ai essayé, sans aucun bon résultat, toutes les bonnes médecines que je pouvais me procurer. J'entendis parler de 'Fruit-a-tives' et résolus d'en faire l'essai, et ce n'est *l'unique remède qui m'ait réellement fait du bien.* Je suis maintenant parfaitement rétablie; je ne ressens plus mon rhumatisme et toutes les douleurs dont je souffrais partout ont disparu. Je suis *infiniment reconnaissante envers 'Fruit-a-tives'* pour un tel bien-être; et j'espère que toutes personnes souffrant de douleurs de cette nature feront l'essai de 'Fruit-a-tives' et qu'elles seront guéries."

MADAME ISAI ROCHON.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, grandeur d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Chronique de la Province

LETELLIER

Nous avons eu un terrible feu ici, hier soir. L'hôtel et la résidence de Madame Bois, maison voisine, ont été complètement rasées. Madame Bois a sauvé à peu près tout son ménage, mais les gens de l'hôtel n'ont pas été aussi chanceux. Ils n'ont presque rien sauvé des étages supérieurs, mais dans le bas on a réussi à sortir beaucoup de choses. Quand on s'est aperçu du feu vers 7 heures et demi, la fumée sortait partout, le feu avait dû courir entre les planchers et les murs depuis longtemps. Heureusement qu'on a pu protéger les autres bâtisses. Samedi soir M. Bonin avait fait mettre 8 tonnes de charbon dans sa cave; ça brûle encore, impossible de l'éteindre, ça fait un brasier.

BOTHA A LA MAJORITE

Le parti du général Botha a remporté trente sièges aux élections générales de l'Afrique-Sud. Il conserve une bonne majorité.

PAS D'ENROLEMENT APRES 45 ANS

Ottawa, 20.—Le ministère de la Milice entend maintenir la limite d'âge et n'acceptera aucun volontaire qui aura dépassé 45 ans. Plusieurs aspirants soldats ayant plus que cet âge se sont présentés récemment aux bureaux de recrutement, mais ils ont été refusés. Sauf quelques rares exceptions, le règlement de la limite d'âge est toujours appliqué.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

En avant l'agriculture!

(L'Evénement)

C'est le programme économique du gouvernement conservateur, et le complément de l'effort patriotique du Canada. Quoique tout le monde admette que l'agriculture est la première de nos industries nationales, il a fallu attendre l'arrivée de sir Robert-Laird Borden au pouvoir pour donner aux classes agricoles l'attention qu'elles méritent.

Avant cet avènement heureux, le budget du département de l'agriculture proprement dit n'avait guère dépassé un million de piastres. Aujourd'hui, cette somme a été plus que doublée, sans compter les octrois spéciaux de $10,000,000 votés aux provinces pour l'encouragement des cultivateurs. Le parti conservateur a même voulu voter d'autres millions pour améliorer la voirie rurale (et non pas simplement les routes des touristes); mais l'esprit malfaisant des sénateurs libéraux a deux fois entravé cette action.

Les bons effets de cette belle politique de M. Borden n'ont pas été lents à se faire sentir. La dernière récolte du blé, en Canada, dépasse 225,000,000 de boisseaux, et la production des autres grains est égale à près de deux fois ce nombre fantastique! Cette récolte bat tous les records canadiens, par plus de 25 pour cent. Aussi n'est-il pas étonnant de constater, par les derniers bulletins officiels du commerce, que l'exportation de nos produits agricoles, pour le mois de septembre dernier, est de $4,000,000 plus considérable que celle du mois correspondant de l'année dernière.

Cependant, la sollicitude du gouvernement conservateur pour la plus intéressante des classes n'est pas encore satisfaite de ces magnifiques effets. Il veut continuer de stimuler le progrès agronomique par tous les moyens qui sont de son ressort. C'est pour cela qu'un ordre-en-conseil récent nommait une commission spéciale chargée de rechercher les méthodes qui pourraient accélérer la fortune nationale par l'agriculture.

Le programme de cette commission est très vaste, comme on en pourra juger par les points suivants: "L'étude des méthodes les plus améliorées de production en vue d'assurer un revenu plus adéquat au producteur; par quel enseignement et quelles expériences ce but peut être atteint; comment accroître la superficie en culture; quel type d'immigrant offre le plus de garanties d'atachement au sol; comment stimuler et encouteurs; la distribution des réfrigérarager la coopération entre producteurs et d'abattoirs dans le pays; la distribution des produits au Canada même dans le but d'encourager le commerce interprovincial; l'a-propos d'un système de crédit agricole; pourquoi tant de terres de l'ouest ne sont pas cultivées; comment les gouvernements fédéral et provinciaux pourraient le mieux contribuer à un système de colonisation."

En même temps que sir Robert-Laird Borden mérite la gratitude du peuple canadien, celle des classes agricoles surtout, pour cette heureuse innovation, nous devons féliciter hautement de leur esprit public les membres si désintéressés de la nouvelle commission. Nous avons hâte de les voir à l'œuvre, et nous ne doutons pas que leurs travaux ne soient suivis de magnifiques résultats.

Distribution de grain et de pommes de terre de semence

PAR LES

Fermes Expérimentales de l'Etat

1915-1916

Conformément aux instructions de l'honorable ministre de l'Agriculture, il sera fait, au cours de l'hiver et du printemps prochains, des distributions gratuites de semences de grain et de pommes de terre de qualité supérieure, aux cultivateurs canadiens. La ferme expérimentale centrale d'Ottawa fournira les échantillons d'à peu près les poids suivants: blé de printemps 5 livres, avoine blanche 4 livres, orge 5 livres, et pois de grande culture 5 livres. Les échantillons de pommes de terre (3 livres) devront être demandés, à la ferme d'Ottawa, pour les provinces de Québec et d'Ontario seulement, et, à certaines fermes annexes, pour les autres provinces.

Chaque demande doit être écrite séparément et signée par le pétitionnaire. En plus d'un échantillon de grain, nous pourrons, peut-être, sur demande, envoyer un échantillon de pommes de terre à chaque propriétaire foncier, mais chacune de ces deux demandes devra nous être adressée sur feuille distincte.

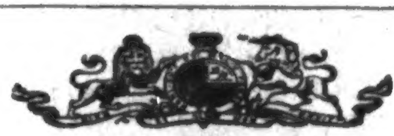
Les demandes écrites sur des formules imprimées seront refusées.

En raison de l'incendie de notre bâtiment de céréales, contenant les machines à nettoyer et une forte réserve de grain de semence à distribuer, nous serons obliger de limiter jusqu'à un certain point notre distribution. Il sera satisfait à un aussi grand nombre que possible de demandes rédigées conformément aux règlements établis, mais faudra-t-il qu'elles nous arrivent avant la fin de décembre pour n'être pas en retard. Aucun échantillon ne peut être adressé en réponse à une demande (quelle que soit la date de sa réception) s'il n'est pas clairement fait mention des besoins du pétitionnaire, de son expérience concernant les différentes cultures, et de la nature du sol à ensemencer.

Les demandes d'échantillons de grain pour tout le Canada, et celles des pommes de terre pour l'Ontario et le Québec seulement, devront être adressées au Céréaliste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa. En ne mettant pas cette adresse exactement, on s'expose à des retards et à des ennuis. Ces lettres ne devront pas être affranchies.

Les demandes de pommes de terre pour les provinces autres que l'Ontario et le Québec devront être adressées (affranchies) au régisseur de la ferme expérimentale annexe la plus rapprochée.

J. H. GRISDALE,
Directeur des fermes expérimentales du Dominion.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

ALLIANCE FRANCAISE

Le département de langue française de l'Université de Manitoba a l'honneur de vous annoncer qu'il a pris l'initiative d'organiser une séance publique, en vue de la constitution éventuelle, à Winnipeg, d'une section régulière de l'Alliance Française.

L'ordre du jour comprendra la nomination des membres du comité provisoire, et M. C. E. Muller, professeur à l'Université de Manitoba, fera une causerie sur "Les origines du Génie Français."

Votre présence sera très vivement appréciée à cette séance préliminaire qui s'ouvrira vendredi, vingt-neuf octobre prochain, à huit heures du soir, à la bibliothèque de l'Université de Manitoba, et sous la présidence de M. le professeur W. F. Osborne, chef du département de langue française.

CONGRES PEDAGOGIQUE

Jeudi et vendredi derniers, les 21 et 22 du mois courant, avait lieu à Saint-Boniface, dans la superbe salle de l'Académie St. Joseph, la 17ème convention annuelle de l'Association des Instituteurs de langue française et anglaise du Manitoba, sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur Béliveau. Ce congrès, et par le nombre des assistants et par la qualité du travail accompli, fut un des plus réussis de cette importante société; il l'eut été davantage, sans contredit, si le concours de son Président Honoraire M. l'Inspecteur R. Goulet, ne lui eut fait défaut par suite d'un violent mal de gorge qui en priva toutes ses séances de la chaude et brillante parole de celui que tous considèrent comme leur père en pédagogie.

Jeudi matin, après l'enrégistrement des noms—environ trois cents—le Président, M. Camille Fournier souhaita la bienvenue à ses confrères dans un discours vraiment bien frappé où mention toute spéciale fut faite et avec grande délicatesse de la mort de Mgr Langevin et de l'absence de plusieurs membres actuellement sur les champs de bataille en Europe. Le dévoué secrétaire, M. Jules Grymonpré lut ensuite un compte-rendu des travaux de la convention précédente et du comité exécutif durant l'année écoulée; toute l'assistance fut charmée de cet excellent résumé, un modèle en son genre. Vint ensuite une conférence du Rév Frère Henri Grenon, de l'Académie Provencher, sur l'enseignement primaire du dessin. L'attention qu'on lui prêta et les applaudissements de tous furent une preuve évidente du succès de ce beau travail.

A 2 p.m. M. l'Inspecteur Brunet traita avec verve et compétence le sujet important: Formation du caractère des enfants à l'école. Après quoi l'on visita en corps l'Académie St. Joseph et l'Académie Provencher; peut-être plusieurs des visiteurs eurent-ils un moment de découragement à la vue de ces magnifiques classes si bien tenues auprès desquelles leur humble école paraissait si primitive, mais nul doute que le sentiment du bien à faire et de la grandeur de leur œuvre les fit surmonter vite ce mouvement de faiblesse, d'ailleurs si facile à expliquer, et prendre la résolution d'imiter le modèle sous les yeux en autant que possible.

Le soir comme de coutume il y eut assemblée pour tout le public sous la présidence de M. J. A. Marion, Président de la Commission Scolaire de Saint-Boniface. M. Adrien Potvin, ex-inspecteur et membre d'honneur à vie de l'Association fit une conférence magistrale sur "l'Institution gardienne des traditions nationales" où il déploya ses talents bien connus d'orateur et se montra comme toujours aussi bon pédagogue que patriote ardent. On ne saurait trop apprécier l'obligeance de ce bon ami qui au milieu d'occupations nombreuses trouve le moyen de s'intéresser si sérieusement à l'Association et de lui prêter son concours.

Vendredi à 8 hrs. 30 du matin l'Association en entier se rendit à la Cathédrale pour assister à une messe solennelle de Requiem, célébrée pour le repos de l'âme de ses membres défunts. Le bon Frère Joseph et ses confrères voulurent s'occuper du chant et comme toujours ce fut bien fait. De là on se rendit à la salle du congrès pour entendre deux conférences très applaudies; la première, sur l'enseignement de l'Arithmétique, par M. l'Inspecteur Poulain; la seconde par le Rév Frère François, de St-Norbert, sur la manière d'enrichir et d'améliorer le vocabulaire des enfants. Cette dernière fut sans contredit une des plus belles de toutes celles que l'Association a eu le plaisir d'entendre depuis plusieurs années.

Dans l'après-midi, M. l'Inspecteur Goulet n'ayant pu donner sa conférence, on ouvrit une discussion sur les méthodes d'enseigner la lecture et sur le choix des livres de texte en diverses branches, que l'on termina en nommant un comité chargé de faire étude et de donner ses conclusions au comité exécutif de l'Association. Furent nommés comme membres de ce comité des livres: les Révérendes Sœurs Clémentine, de Saint-Boniface, Beaupré, de St-Norbert, Valerie St-Jean, de St-Adolphe, les Révérends Frères Joseph, de Saint-Boniface, Victor Hilaire, de Ste-Anne et M. Camille Fournier, de Saint-Boniface, les trois Inspecteurs devant en faire partie ex-officio. Cette question si importante arrangée, l'on procéda aux résolutions dont voici les principales: La première exprima les regrets causés à l'Association par la mort de Sa Grandeur Mgr Langevin; la seconde, ayant reçu publiquement l'approbation chaleureuse de Sa Grandeur Mgr Béliveau, nous la donnons plus bas tout au long. Puis vinrent des remerciements aux Révérendes Sœurs Jésus-Marie pour l'usage de leur salle, aux conférenciers, aux élèves de l'Ecole Normale et leur directrice de chant ainsi qu'aux Révérends Frères de l'Ecole Provencher pour leur concours si gracieux à la partie musicale. M. l'Inspecteur Poulain fut nommé Vice-Président Honoraire de l'Association. Les élections des officiers suivirent : M. Camille Fournier et M. Grymonpré furent réélus Président et Secrétaire-trésorier respectivement à l'unanimité; Vice-Présidente, Mlle A. Marion; membre du comité exécutif, M. Geo. Vervais, de l'Ecole Provencher, Mlle Valentine Desautels, de l'Ecole de Charleswood et le Rév Frère Victor Hilaire, de Ste. Anne.

A la séance du soir, encore pour le public en général, une adresse fut lue avec distinction à Sa Grandeur Mgr Béliveau par M. Geo. Vervais. Sa Grandeur répondit par une allocution remarquable où l'on sentait vivre l'âme de son regretté chef et ami défunt.

En Angleterre, fit Sa Grandeur, on est satisfait des écoles confessionnelles et si l'on compare ses hommes publics et ses hommes en vue à ceux du Canada on ne voit pas qu'elle ait lieu de vouloir changer. Il toucha ensuite au résultat néfaste, au point de vue simplement chrétien des écoles neutres aux Etats-Unis, et termina par une sonnerie de clairon où il avertit les ennemis de notre langue qu'ils perdaient leur temps à vouloir détruire une race qui malgré la persécution et la violation de ses droits les plus légitimes pendant vingt-cinq ans est passée au Manitoba de 9,000 à 30,000 âmes et qui plus que jamais est prête à tout sacrifier pour conserver sa foi et sa langue. On ne pouvait mieux terminer le congrès.

Il est à regretter et nul ne déplore ce malentendu plus que le comité, que plusieurs personnes ne se soient pas procuré de certificats de convention en achetant leurs billets, car les compagnies de chemin de fer ont refusé cette année d'accorder des prix réduits prétendant que le nombre des congerssistes n'avait pas été suffisant pour obtenir cette faveur. Avis donc aux membres pour les congrès futurs.

* * *

Motion adoptée à l'unanimité :

Que cette Association, inspirée par le spectacle émouvant et vivifiant de la France et de l'Angleterre, nos mères-patries, combattant la main dans la main pour la cause du droit de la justice et de l'opprimé et pour préserver le monde de l'autocratie et de l'assimilation à main armée, et heureuse du rapprochement extraordinaire qui depuis quelques années a fait de ces grandes nations au passé glorieux et civilisateur deux nations sœurs, forme des vœux et adresse ses prières les plus ferventes au Ciel pour le succès des Alliés et pour une paix glorieuse et inaltérable, et souhaite que cet exemple magnifique avec celui du sublime et incomparable sacrifice de la Belgique bilingue détruira pour toujours dans notre cher et beau Canada les illusions et les faux préjugés de ceux qui veulent nous enlever nos droits et les convaincra que l'histoire de notre pays n'en sera que plus belle et plus glorieuse si elle s'inspire des idéals harmonisés de l'une et de l'autre Patrie.

Communiqué.

AU COLLEGE

TOURNOI ATHLETIQUE

Le combat s'est dissipé, et seule une fine poussière subsiste dans les airs. Oui! notre tournoi s'est terminé. Température idéale, organisation superbe, athlètes bien entraînés, que veut-on de plus pour assurer le succès d'un tournoi athlétique ? Aussi c'était beau de voir cela. "Y avez-vous assisté ?" —Non.—Alors vous avez manqué quelque chose d'intéressant !

Donc, mardi le 19, il faisait un temps superbe. Soleil un peu voilé, brise caressante, entrain merveilleux, tout semblait se concerter pour nous assurer un bon tournoi. Inutile de vous le dire: congé toute la journée. Dès 9.30 hrs. du matin, la première course a lieu et le coup de revolver met en branle une dizaine de coureurs émérites parmi les aînés. La "Belles-Lettres" qui se distingue toujours dans les courses (que ne brille-t-elle pas du même éclat en classe ?) sut encore conserver sa bonne renommée, grâce à Louis Muller, l'Achille aux pieds légers.

Cette course des 100 verges fut très contestée et très belle. L. Muller soutint encore l'honneur de la classe dans les 220 verges avec P. Prince le serrant de près. Le demi-mille fut aussi gagné par notre Louison. Jos. Muller eut facilement le premier prix pour le lancement du marteau chez les séniors. Jos est un athlète consommé. Si vous voulez vous en assurer, vous n'avez qu'à venir voir sa taille gigantesque appuyée sur des mollets solides.

Le voltige à la perche nous en fit voir de belles chez les séniors.

Notre bon ami Paur-Arthur nous apparut tout à coup vêtu comme le petit Chaperon Rouge: culottes rouges, tricot rouge et jusqu'à la casquette qui était d'un rouge à faire frémir un bouvillon. Cette dernière disparut rapidement. Que voulez-vous? Paul-Arthur, avec sa perche s'élevait si haut, si haut, que le vent eût vite fait de le décoiffer. Un peu plus, et lui-même s'en allait sur l'aile des brises ! Avec un costume pareil, le prix ne pouvait manquer de s'en aller à un autre. C'est ce qui arriva. W. Dechêne sauta 8 pieds 6 pouces, tandis que Paul-Arthur s'arrêta aux environs de 8 pieds. Mais écoutez un peu. Les culottes rouges avaient un seul défaut: c'était d'être un peu étroites pour un voltigeur. Aussi, Paul-Arthur prétend qu'un accident déplorable l'empêcha de s'envoler plus haut !

Vers une heure de l'après-midi, nous eûmes une surprise très désagréable. Une pluie fine se mit à tomber avec une persistance vraiment inquiétante. Heureusement, le beau temps revint avec le beau soleil d'Austerlitz... ou de Waterloo pour quelques-uns. Les Humanistes se sont distingués comme toujours. Ils montent de classe d'année en année, emmenant avec eux leur gloire sportive. Ce sont eux, sans doute, qui décrochèrent le plus grand nombre de points.

Bref, journée agréable que ce 19 octobre 1915. Mais ces athlètes si agiles pour le tournoi, il fallait les voir, le lendemain, abattus, brisés. Ce n'était plus que jambes endolories, maux de têtes et autres choses encore. Mais que ne fait-on pa spour le sport ! Et je dis: On fait bien, pourvu que ça ne domine pas le reste.

A. B.

RESULTAT DU TOURNOI

Courses de 100 verges

SENIORS

1. L. Muller (11 sec.); 2. P. Prince; 3. W. Gagné.

INTERMEDIAIRES

1. V. Marius (11½ sec.); 3. G. Dechêne; 3. E. Lemay.

CADETS

1. G. Marcoux; 2. L. Lanthier; 3. M. Goulet.

FRIMOUSSES

1. J. Prendergast; 2. M. Régnier; 3. L. Chabot.

MIOCHES

1. V. Cardin; 2. W. Royal; 3. A. Dandenault.

BAMBINS

1. G. Larivière; 2. A. Corbeau; 3. J. Deck.

LANCEMENT DU BOULET

SENIORS—(16 lbs.)

1. J. Muller (32 pds. 3½ pcs.); 2. W. Dechêne (30.6); 3. A. Doiron.

INTERMEDIAIRE—(13 lbs.)

1. A. Dureault (28.7); 2. G. Dechêne (28.4); 3. A. Allard.

CADETS—(13 lbs.)

1. M. Goulet (27.9); 2. E. Couture; 3. E. Marion.

SAUT EN LONGUEUR AVEC COURSE

SENIORS

1. J. Muller (18.5); 2. P. Prince (17.5); 3. A. Doiron (17.4).

INTERMEDIAIRES

1. V. Marius (16.3); 2. G. Dechêne; 3. D. Piché.

CADETS

1. L. Lanthier; 2. M. Goulet; 3. A. Brodeur.

COURSE DU DEMI-MILLE

SENIORS

1. L. Muller (2m.30s.); 2. W. Gagné (2.35); 3. J. O'Halloran.

INTERMEDIAIRES

1. I. Thouin; 2. Edm. Préfontaine; 3. J. Fraser.

CADETS

1. A. Dostert (3.18); 2. L. Lanthier (3.20); 3. E. Laflèche.

COURSE DE 220 VERGES

SENIORS

1. L. Muller (25 sec.); 2. P. Prince; 3. W. Gagné.

INTERMEDIAIRES

1. V. Marius (27 sec.); 2. G. Dechêne; 3. D. Piché.

ADETS

1. L. Lanthier; 2. G. Marcoux; 3. M. Goulet.

FRIMOUSSES

1. J. Prendergast; 2. M. Régnier; 3. Edmond Lemay.

MIOCHES

1. V. Cardin; 2. V. Carbonneau; 3. W. Royal.

BAMBINS

1. G. Larivière; 2. J. Deck; 3. N. Chittick.

LANCEMENT DU MARTEAU

SENIORS

Doiron (60.2); 3. J. Régnier.
1. J. Muller (72 pds. 6 pcs.); 2. A.

INTERMEDIAIRES

1. H. Lagassé (63.9); 2. J. Fraser (59.9); 3. P. Laflèche.

CADETS

1. M. Goulet (64.5); 2. E. Marion; 3. A. Dostert.

COURSE DES HAIES

SENIORS

1. W. Dechêne; 2. J. Muller; 3. W. Gagné.

INTERMEDIAIRES

1. G. Dechêne; 2. D. Piché; 3. Edm. Préfontaine.

CADETS

1. G. Marcoux; 2. E. Laflèche; 3. A. Dostert.

SAUT EN HAUTEUR

SENIORS

1. W. Dechêne (4 pds. 11 pcs.); 2. A. Doiron (4.10½); 3. J. O'Halloran.

INTERMEDIAIRES

1. D. Piché (4.4); 2. E. Préfontaine; 3. H. agassé.

CADETS

1. A. Brodeur (4.3); 2. A. Dostert (4.1); 3. M. Goulet.

VOLTIGE A LA PERCHE

SENIORS

1. W. Dechêne (8 pds. 6 pcs.); 2. P. A. Grégoire (7.8).

INTERMEDIAIRES

1. A. Tremblay (7.9); 2. Edm. Préfontaine (7.8); 3. Dol. Wyrzykowski (7.4).

CADETS

M. Goulet (6 pds.).

COURE DE RELAIS

1. Philosophie: A. Doiron, N. Laporte, A. Messner, J. Muller.
2. Belles-Lettres: A. Caron, V. Marius, L. Muller, P. Prince.
3. Méthode: G. Dechêne, E. Lemay, J. Piamondon, J. Régnier.

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

SENIORS

W. Dechêne et Jos. Muller: 11 points.

INTERMEDIAIRES

G. Dechêne et V. Marius: 9 points.

CADETS

M. Goulet: 11 points.

CHAMPIONNAT DE CLASSES

Belles-Lettres: 30 points.

PARTI POUR L'EUROPE

M. le Dr Donat Collin, de cette ville, fils de M. L. J. Collin, est parti lundi soir pour Montréal comme l'un des médecins attachés à l'hôpital militaire organisé en ce moment par le lieutenant-colonel Beauchamp. Cet hôpital, qui passera bientôt en France, fera honneur au Canada et surtout à la générosité canadienne-française.. M. le docteur Collin représentera avantageusement nos médecins locaux dans le corps de chirurgiens qui traverse en Europe; c'est un travailleur, un homme consciencieux et compétent. Nous le félicitons de sa démarche et lui souhaitons succès.

* * *

M. P. E. Beauchamp, de cette ville, partira aussi pour Montréal d'ici à quelques jours et entrera dans la milice avec grade de lieutenant. Bon voyage à lui aussi.

Chez Nous et autour de Nous

Le C.N.R. annonce définitivement que sa ligne Winnipeg-Toronto sera inaugurée le 1er novembre.

Mlle Anna-Marie LaHaye, de Montréal, est en promenade chez son frère, M. Raymond LaHaye, de Winnipeg. Mlle LaHaye se rendra dans les Dakota visiter quelques parents.

L'hiver dernier les villes regorgeaient d'hommes sans ouvrage. Cette automne la main-d'œuvre dans les campagnes et pour certains travaux de construction extérieure est plutôt rare. Le problème d'avoir soin de ceux qui sont sans ouvrage cet hiver sera beaucoup moins aigu cette année que l'année dernière.

Les statistiques fédérales annoncent une grande augmentation des dépôts d'épargne dans les banques.

Thomas Kelly a retenu les services de John Miller, le grand avocat de la Standard Oil Company et de Rockefeller. On voit qu'il veut combattre l'extradition sérieusement.

Le ministre d'Agriculture du gouvernement fédéral vient d'accepter l'offre des marchands de viande canadiens de livrer 6,125,-000 livres de viande en conserve, avant la fin de l'année courante. Voilà une excellente nouvelle. Ce sera à la fois un gros profit et une grande réclame pour les marchands et pour les éleveurs d'animaux.

Comme d'habitude un certain nombre de cultivateurs se plaignent de ne pas avoir de chars pour transporter leur grain. Cependant il n'y a pas lieu de s'étonner de cela à cause de la quantité énorme de blé qu'il y a sur le marché. Le mouvement du blé vers les lacs, par les trois compagnies, se fait avec une célérité extraordinaire, et l'argent entre rapidement dans les campagnes.

Il y a eu assemblée et partie de cartes hier soir, à la succursale des Artisans Canadiens-français. M. le président Beaupré était au fauteuil, et le nouveau secrétaire, M. Sabourin a pris charge de sa fonction. Le prix des dames, offert par M. J. C. Dussault, a été gagné par Mlle Baril; consolation, par Mme Alf. Levêque. Le prix des messieurs, offert par le Vice-Président A. Potvin, a été gagné par M. Robert; consolation par M. J. Benoit. Le comité des dames a tiré un magnifique morceau: un verre taillé qui a été gagné par M. E. Couture. Un goûter a été servi après la partie et M. le Président a annoncé que la prochaine soirée aura lieu le 2ème mardi de novembre, le 9 novembre.

Le marquis et la marquise d'Aberdeen sont passés hier à Winnipeg, en route pour l'Ouest. Le marquis a adressé la parole au *Canadian Club*, et madame Aberdeen, qui est dans le mouvement féminin, a adressé la parole au *Women's Canadian Club*.

Les parlementaires et journalistes de l'Est qui ont visité l'Ouest canadien, comme hôtes du C.N.R., sont de retour chez eux depuis mardi. Ils paraissent contents de leur voyage.

Le gouvernement anglais va donner des commandes d'obus au Canada pour $80,000,000. Espérons que cet argent n'ira pas mains de quelques millionnaires seulement mais sera réparti équitablement dans toutes les provinces et dans toutes les mains capables de confectionner des obus.

Naissance

Jeudi dernier, le 21 du courant, Madame J. P. Tremblay, rue Spence, Winnipeg, un fils.

Chronique de la Province

LE PAS, Man.

M. J. A. Côté, ingénieur civil, qui a travillé cet été a l'arpentage des rives de la rivière Saskatchewan, était de passage en notre ville la semaine dernière, en route pour Prince-Albert où demeure sa famille.

—Le révérend Père J. F. Mallet, était un des voyageurs à bord du train mercredi, le Rév Père va jusqu'à Montréal et de là ensuite aux Etats-Unis, où c'est son intention de passer l'hiver. Le Rév Père espère revenir le printemps prochain reprendre la direction de sa paroisse de St. François, (rivière Carotte), Manitoba.

—MM. P. D. Leggero, Odilon Landry et Jos. Demeules, Sr., ont été nommé membres du comité exécutif du Cercle Canadien-Français, remplaçant le Rév Père J. F. Mallet, J. B. Bacon, et T. Dupas, qui seront absents pour une partie de l'hiver.

—Un accident est arrivé à Pascal Ducharme, jeudi dernier, lorsque le revers de sa main se faisait horriblement mutiler par une des scies de la scierie de la Hudson Bay Const. Co., et dans laquelle il travaillait comme scieur.

Sa Grandeur Monseigneur O. Charlebois revenait samedi dernier, en canot à rame, de Cumberland où il avait été passer quelques jours.

—Il y avait foule à la dernière partie de cartes donnée par le Cercle Canadien-Français, lundi dernier. Les gagnants des premiers prix étaient madame Dominique Cuillerier, qui était la seule parmi les dames ayant gagné les sept parties jouées, M. F. Flamand était l'heureux gagnant d'une jolie montre. Avant le goûté, le Révérends Pères J. Guy, O.M.I., curé de la paroisse et J. F. Mallet, firent des discours pour la circonstance; dans sa conférence le Rév Père J. F. Mallet présenta les avantages que donnent les terrains de la rivière Carotte et présenta quelques faits historiques sur cette rivière. C'était en 1753 que le Chevalier de la Corne de St. Luc, établit le premier poste qui porte encore aujourd'hui le nom de Fort la Corne l'année d'ensuite il fit les premiers essais d'agriculture qui donnèrent. rent

—Depuis quelque temps LePas jouit d'une température vraiment idéale, aujourd'hui 17 octobre, il fait chaud comme en été; les dames se promènent encore en toilette blanche. A part quelques journées de temps humide et froid que nous avons eu au mois de septembre, la température a toujours été chaude et sans pluie ou neige. En ce moment on se croirait plutôt au mois d'août qu'en octobre.

—Tous les soirs vers onze heures les admirateurs du beau peuvent contempler de magnifiques aurores boréales, couvrant de leurs lueurs lumineuses toute l'étendue du firmament, depuis l'horizon au nord jusqu'au zénit. Ces lueurs changent rapidement de couleur, du blanc le plus pur au rose violet, au vert, au jaune. C'est de toute beauté.

Une assemblée des personnes ayant des terrains le long de la rivière Carotte, avait lieu mardi dernier pour formuler une requête au département de l'Intérieur, demandant qu'un chemin de voiture soit arpenté le long de la rivière Carotte lorsque se fera l'arpentage des terrains; ce qui se fera très prochainement paraît-il.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

AVIS

Avis est donné par les présentes que, conformément à la teneure du chapitre 208 des Actes du Parlement Fédéral, passé au cours de la session qui eut lieu durant la troisième année du règne de Sa Majesté le Roi Georges V, le "Greater Winnipeg Water District" se propose de faire application auprès du Ministre des Travaux Publics pour le Dominion du Canada, dans le but d'obtenir une sanction relative aux Plans, Profils et Livres de références des travaux du District ci-haut mentionné.

Avis est aussi donné que, copies des dits Plans, Profils et Livres de références ont été déposées pour être examinées par le public, au Bureau du Maire de la ville de Winnipeg.

Voici en quoi consistent les sus-dits travaux :

1. La construction et la mise en œuvre, le matériel et l'outillage, etc., pour l'obtention et la distribution de l'eau nécessaire aux habitants du "Greater Winnipeg Water District" et autres, plus clairement spécifiés dans

(a) le dit chapitre 208 des Actes du Parlement Fédéral du Canada, passé au cours de la Session qui eut lieu durant la troisième année du règne de Sa Majesté le Roi Georges V; et dans

(b) l'Acte du "Greater Winnipeg Water District" étant le chapitre 22 des Actes de la Législature de la Province du Manitoba, passé au cours de la Session qui eut lieu durant la troisième année du règne de Sa Majesté le Roi Georges V, ainsi que dans les amendements qui s'y rapportent; et

2. La construction et la mise en œuvre d'une voie ferrée, telle que pourvue par l'Acte du dit "Greater Winnipeg Water District et amendements qui s'y rapportent.

La portion de terrain qui sera affectée par les sus-dits travaux, comprend les terres, Municipalités ou parties de Municipalités comprises ou devant être comprises dans le "Greater Winnipeg Water District," tôt ou tard, ainsi que les terres adjoignant le Chemin du Roi de ce District, sur lequel les dits travaux et voie ferrée seront effectués et mis en opération.

La surface actuellement comprise dans le dit District est clairement spécifiée et décrite dans l'Acte du "Greater Winnipeg Water District" et dans les amendements qui s'y rapportent.

Le Chemin du Roi du dit District tel qu'il se trouve situé et arpenté aujourd'hui, est démontré sur les Plans d'arpentage du sus-dit chemin; ces plans conservés au Département de l'Intérieur portent les Nos. 20929, 21246, 21975, 21976, 22013, 22014 et 22572, lesquels sont aussi enregistrés au Bureau d'Enregistrement de Winnipeg sous les Nos. 2269, 2312, 2361, 2362, 2365, 2364 et 2388, respectivement.

Daté à Winnipeg, province du Manitoba, ce 27ème jour de septembre A.D. 1915.

M. PETERSON,
Clerk of the Greater Winnipeg Water District.
49-52

THATERES

AU WALKER

The "Brother Officers", au bénéfice de l'"Association des Soldats". La semaine prochaine, comédie: "Daddy Long Legs"; semaine du 8 novembre, Margaret Anglin jouera "Beverly Balance" et "The Dervine Friend"; à l'affiche Margaret Arlington dans "The Lie."

A L'ORPHEUM

"Mysteria", illusion, nouveautés européennes des vues animées; "Nonette", violoniste, élève d'un professeur français, ainsi que de M. Ysaye; "Swan Wood," Mlle Florence Burns, et Jessie Roggs, danse et musique; Mlles Campbell dans une nouveauté "At Home", "General Ed. Lavine" tour de passe-passe; "Lew Hawkins", comédie; "The Flying Werntz" acrobates.

AU PANTAGES

"Unequalled Vaudeville", les quatre "Caster" acrobates; comédie, "The ame of love"; Knox Wilson, dans "The Burgomaster", "Land of Nod", Anna Help Co., "Flirting Princess", "Broadway Honeymoon", "Harry La Foy," jeu de passe-passe; Javis et Harrison dans "Flirtology."

AU DOMINION

"The Spoilers"; la semaine prochaine: "The Misleading Lady", comédie.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou à acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Chambre demandée.—Un jeune homme désire une chambre meublée dans une famille originaire de Paris, près de l'avenue Provencher. Donnez-moi les détails et prix. Veuillez adresser: Room 601 Y.M. C.A. Vaughan St., Winnipeg.

A vendre—Tout l'ameublement du C.N.R. Hotel sera vendu vendredi à l'enchère à 10 heures a.m. Le tout sera vendu au désir de l'acheteur, sans réserve. 51

A louer.—Maison moderne No. 146 rue de Lamorénie, Saint Boniface. S'adresser à François André, 147 même rue. 49-50

A louer—Maison semi-moderne, rue Laflèche, 6 pièces. S'adresser au *Manitoba* 42 avenue Provencher, Saint-Boniface.

A louer—Une maison semie-moderne sur la rue Victoria. S'adresser aux bureaux du *Manitoba*.

BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 25ème jour de novembre 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township	Rang	Meridien
15	15	E. of P.M.
33	7	W. of P.M.
37	16	W. of P.M.
38	16	W. of P.M.
37	17	W. of P.M.

Excepté les terres d'Ecole et les terres de la Cie de la Baie d'Hudsoh,

Daté à Winnipeg, le 23ème jour d'octobre 1915.

L. RANKIN,
Agent des Terres du Dominion.
52-2

AUX CULTIVATEURS

Cette terre que vous avez à vendre où à échanger, c'est maintenant le temps de l'annoncer. Quelques mots dans les petites annonces du MANITOBA, vous rapporteront des résultats.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.